

ACTION URGENTE

VIÊT-NAM. UN PASTEUR DÉTENU EN GRÈVE DE LA FAIM DEPUIS LE 8 AOÛT

Le pasteur vietnamien Nguyễn Công Chính est un prisonnier d'opinion qui purge une peine de 11 ans d'emprisonnement. Il est en grève de la faim depuis le 8 août afin de protester contre les mauvais traitements et la privation de droits dont il fait l'objet ainsi que l'absence de réaction des représentants de l'État face à ses réclamations. Il est en mauvaise santé.

Nguyễn Công Chính est victime de mauvais traitements et est privé de ses droits par l'administration pénitentiaire depuis plus de trois ans et demi. Il a entamé une grève de la faim en signe de protestation le 8 août. Lorsque sa femme Trần Thị Hồng lui a rendu visite le 17 août, il avait besoin d'aide pour marcher et semblait particulièrement maigre et affaibli. Pendant sa détention, il a été victime de violences verbales et physiques de la part d'autres prisonniers avec la complicité de responsables de l'administration pénitentiaire, ou sans que ceux-ci n'interviennent. Il s'est également vu refuser des soins médicaux pour son hypertension et une sinusite. Contrairement aux autres prisonniers, il n'a par ailleurs pas été autorisé à acheter de la nourriture supplémentaire auprès de la cantine pour compléter le régime alimentaire insuffisant de la prison. Il a en outre été placé à l'isolement pendant une période prolongée pour empêcher toute interaction avec les autres prisonniers. Ces traitements constituent des actes de torture ou d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants qui sont interdits aux termes de la Convention contre la torture et de l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus des Nations unies (règles Mandela).

Les lettres de réclamation et les pétitions adressées aux tribunaux et à l'administration pénitentiaire par Nguyễn Công Chính sont restées sans réponse. Par ailleurs, les lettres qu'il a adressées à sa famille et celles de sa famille qui lui étaient destinées ne sont jamais arrivées. Il s'est également vu refuser l'appel téléphonique mensuel à sa famille auquel ont droit les autres prisonniers. On lui a dit que s'il reconnaissait qu'il était coupable des accusations sur la base desquelles il a été condamné, ses « privilèges » lui seraient accordés.

Nguyễn Công Chính est un pasteur mennonite qui a été arrêté en avril 2011 à Pleiku, dans la province de Gia Lai, dans la région montagneuse du centre du pays. En mars 2012, il a été condamné à 11 années d'emprisonnement pour « atteinte à la politique d'unité nationale » aux termes de l'article 87 du Code pénal de 1999. Il est détenu à la prison d'An Phước dans le district de Phú Giáo (province de Bình Dương, située dans le sud du Viêt-Nam) depuis fin décembre 2012. Cette prison se trouve à 600 km de son foyer familial et il faut 12 heures à sa famille pour s'y rendre.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en vietnamien ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à libérer Nguyễn Công Chính immédiatement et sans condition car il s'agit d'un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement ses droits à la liberté d'expression, d'opinion et de croyance ;
- exhortez-les à veiller à ce que, pendant sa détention, il soit traité conformément à l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus des Nations unies (règles Mandela), et à ce qu'il ne soit pas soumis à des actes de torture et d'autres mauvais traitements, y compris le placement prolongé à l'isolement ;
- demandez-leur de veiller à ce qu'il soit transféré dans un centre de détention qui soit plus proche de sa famille ; à ce qu'il puisse recevoir des visites de celle-ci et communiquer avec elle ; à ce qu'il puisse s'entretenir régulièrement avec un avocat ; et à ce qu'il bénéficie de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 17 OCTOBRE 2016 À :

Premier ministre

Nguyễn Xuân Phúc

Prime Minister's Office

Hà Nội, Viêt-Nam

Formulaire en ligne :

<http://primeminister.chinhphu.vn/Utilities/Contact.aspx>

ontact.aspx

Formule d'appel : *Your Excellency, /*

Monsieur le Premier ministre,

Ministre de la Sécurité publique

To Lam

44 Yết Kiêu St. Hoàn Kiếm District

Hà Nội, Viêt-Nam

Formulaire en ligne :

http://www.mps.gov.vn/web/guest/contact_english

english

Formule d'appel : *Dear Minister, /*

Monsieur le Ministre,

Copies à :

Ministre des Affaires étrangères et vice-

Premier ministre

Phạm Bình Minh

Ministry of Foreign Affairs

1 Ton That Dam Street, Ba Dinh district

Ha Noi, Viêt-Nam

Fax : + 844 3823 1872

Courriel : Banbientap@mofa.gov.vn

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Viêt-Nam dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

ACTION URGENTE

VIÊT-NAM. UN PASTEUR DÉTENU EN GRÈVE DE LA FAIM DEPUIS LE 8 AOÛT

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le pasteur Nguyễn Công Chính a été accusé d'avoir accordé des interviews à des médias étrangers et d'avoir critiqué les autorités aux côtés d'autres dissidents. Avant son arrestation en avril 2011, Nguyễn Công Chính et sa famille faisaient l'objet d'un harcèlement constant en raison des activités que celui-ci menait auprès de minorités chrétiennes dans les provinces de Gia Lai et Kon Tum, dans la région montagneuse du centre du pays. Les autorités n'ont pas réagi aux appels lancés par des responsables religieux et par sa communauté religieuse qui demandaient de mettre un terme aux atteintes à ses droits humains et d'améliorer ses conditions de détention.

Nguyễn Công Chính a quatre enfants âgés de cinq à 13 ans. Sa femme Trần Thị Hồng n'a pas été autorisée à lui rendre visite pendant les 18 mois qui ont suivi son arrestation. Aujourd'hui, elle ne peut pas lui rendre visite une fois par mois comme cela lui est permis en raison des 12 heures de voyage nécessaires pour se rendre à la prison et des difficultés de la famille à joindre les deux bouts. Elle fait l'objet d'une surveillance constante et a été arrêtée et frappée par la police à de nombreuses reprises en raison de ses activités de défense des droits humains. En avril 2016, elle a été arrêtée et passée à tabac pendant une détention provisoire à la suite de sa rencontre, deux semaines plus tôt, avec une délégation des États-Unis menée par David Saperstein, ambassadeur itinérant en charge des questions relatives à la liberté religieuse dans le monde.

Le Viêt-Nam est partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui garantit les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion. Pourtant, ces droits font l'objet d'une forte restriction en droit et en pratique dans ce pays. Des articles du Code pénal vietnamien de 1999 portant sur la sécurité nationale et formulés en termes vagues sont fréquemment utilisés pour ériger en infraction des opinions ou activités pacifiques dissidentes. Les personnes qui prônent un changement politique pacifique, critiquent les politiques gouvernementales ou appellent au respect des droits humains sont souvent prises pour cible. L'article 87 (atteinte à la politique d'unité nationale) est souvent utilisé pour arrêter, poursuivre et emprisonner des membres de minorités en raison de leur militantisme pacifique. Parmi les personnes visées se trouvent des défenseurs des droits fonciers, des adeptes de différentes religions, des défenseurs des droits humains et des militants luttant pour la justice sociale.

Au Viêt-Nam, les conditions de détention sont très dures ; la nourriture et les soins médicaux sont insuffisants et ne respectent pas les obligations minimales prévues par l'Ensemble de règles minima des Nations unies pour le traitement des détenus (règles Mandela) et par d'autres normes internationales. Des prisonniers d'opinion ont été maintenus à l'isolement pendant des périodes prolongées afin de les sanctionner et certains ont été également victimes de mauvais traitements, notamment des passages à tabac par des gardiens ou par des codétenus sans que les gardiens n'interviennent. Certains sont fréquemment transférés d'un centre de détention à un autre, bien souvent sans que leurs familles n'en soient informées. Plusieurs prisonniers d'opinion ont entamé des grèves de la faim pour protester contre les mauvais traitements dont ils ont été victimes et contre les mauvaises conditions de détention. Bien que le Viêt-Nam ait ratifié la Convention contre la torture, qui est entrée en vigueur en février 2015, le pays n'a pas pris de mesures suffisantes pour se mettre en conformité avec ses dispositions. Amnesty International a rassemblé des informations sur des actes de torture et des mauvais traitements commis contre des prisonniers d'opinion au Viêt-Nam dans un rapport intitulé *Des prisons à l'intérieur des prisons - La torture et les mauvais traitements des prisonniers d'opinion au Viêt-Nam*, voir : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa41/4186/2016/fr/>. Nguyễn Công Chính figure également sur la liste des 84 prisonniers d'opinion recensés au Viêt-Nam qui a été publiée en juillet 2016 (voir : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa41/4389/2016/fr/>).

Nom : Nguyễn Công Chính

Homme

AU 204/16, index : ASA 41/4759/2016, 5 septembre 2016